



<p><u>22/12/2010</u> La rubrique "Conseil Municipal" est mise à jour. Vous y trouverez nos votes et les déclarations d'Hervé Seyve. Conseil du 20/12/2010</p>	 <p><i>Nous vous souhaitons un Joyeux Noël !</i></p>	
<p><u>14/12/2010, 20h15</u> Eh bien cette fois nous serons les premiers à vous l'annoncer: Il y aura Conseil Municipal le lundi 20 décembre 2010 à 20h00 ! voir l'ordre du jour à la rubrique Conseil Municipal</p>	<p><u>16/12/2010</u> Samedi dernier étaient organisés les premiers ateliers participatifs de l'Agenda 21. A notre grand regret, ce fut un flop ! Lire notre avis Voir aussi en rubrique Presse, l'article SO du 18/12/2010</p>	<p><u>21/12/2010</u> Vous nous faites remarquer comme un déséquilibre entre les financements routiers. Vous avez sans doute eu l'opportunité de lire durant les embouteillages les panneaux figurant sur l'emplacement du futur et onéreux carrefour giratoire de la poudrière, alors lisez aussi notre vision.</p>
<p><u>06/12/2010</u> Le Super Marché Casino souhaite ouvrir un "drive" et s'agrandir un peu. Lire l'article Sud Ouest</p>	<p><u>08/12/2010</u> L'intercommunalité fait parler d'elle ...à Canéjan ! Lors du dernier conseil municipal de décembre, un point a été fait sur la Communauté de Communes Cestas Canéjan et sur la "future" intégration de Martignas et Saint Jean d'Ilac. Une seule commune sur les quatre continue à ignorer le sujet, la notre ! Lire l'extrait Sud Ouest</p>	<p><u>14/12/2010</u> Cette semaine les commissions municipales pleuvent. Toutes, ou presque, sont convoquées. Cela suppose t'il un conseil municipal pour Noël ? Nous lisons attentivement tous les blogs de la galaxie municipale pour, cette fois, anticiper l'information. A cette heure (16h00) toujours rien... Mais nous vous aviserons s'il se passe quelque chose.</p>
<p><u>26/11/2010</u> Dernière info urbanisme ! Nous avons noté une autre non conformité: il n'y avait pas d'affichage du permis de défricher pour le programme Pichet. C'est chose faite, mais il doit être affiché durant deux mois, avant tout affichage d'un PC. Notez qu'i a été demandé le 11/12/2009 par le groupe Pichet (propriétaire des terrains) et accordé par la préfecture le 31/12/2009 L'affichage aurait du être fait dès ce moment là. Pourquoi n'as t'il pas été fait ?</p>	<p><u>26/11/2010</u> A propos de la sécurité des séniors, opération organisée par le ministère de l'intérieur, voici le lien vers le site institutionnel, la brochure et la plaquette</p>	<p><u>3/12/2010</u> Les conseils de quartier sont opérationnels. La presse en parle, et nous aussi !</p>

<p><u>23/11/2010</u> Samedi 20 novembre 2010, accompagnés par des personnes opposées à une urbanisation outrancière, nous avons de nouveau fait le constat que malgré nos remarques l'affichage d'un PC pour 185 logements n'était pas conforme aux exigences légales. Le panneau n'est pas visible depuis la voie publique, et la date qui y figure n'est pas celle affichée en mairie. Ce constat a été communiqué et à la mairie et à la préfecture. Notre action, bien au delà de la simple querelle, touche à un problème de fond: l'urbanisme. La presse en parle ...</p>	<p>23/11/2010, 12h00 Le panneau affichant le PC du programme Pichet est en place et avec la bonne date !</p> <p>Morale de l'histoire: Quand les élus (d'opposition) donnent une info, elle est ignorée. Quand la même info est relayée par la presse elle est prise en compte dans l'heure ! Légalement, c'est quand même trop tard ...</p>	 <p>L'association Pierre Favre organise son Loto annuel le samedi 27 novembre 2010 dès 19h30, salle Quérandeau</p>
<p><u>15/11/2010</u> Conseil municipal, Démocratie Locale, Responsabilité Politique...Lire la suite</p>	<p><u>18/11/2010</u> La réunion d'information sur les antennes a eu lieu comme prévu. On peut regretter la très, très faible participation. L'assemblée était surtout composée d'élus et de journalistes ! voir en rubrique "Presse"</p>	<p><u>19/11/2010</u> Nos commentaires du dernier conseil à lire à la rubrique "Conseil Municipal"</p>
<p><u>11/11/2010</u> Nous découvrons, le 11 novembre 2010, en lisant le blog d'une correspondante locale du journal Sud Ouest qu'un conseil municipal aurait lieu le 18 novembre 2010 ! Elle publie aussi l'ordre du jour, prouvant ainsi que ses sources sont officielles. Pourtant les élus de l'opposition n'ont toujours reçu ni convocation, ni ordre du jour... La démocratie est encore une fois bafouée et cette attitude discriminatoire devient lourde de sens. Même en campagne électorale, le candidat Fergeau n'arrive pas à se contrôler !</p>	<p><u>12/11/2010</u> La réaction d'Hervé Seyve à l'article du 29 octobre concernant les nuisances aéroportuaires est publiée, en partie, par le quotidien régional.</p> <p>Lire l'article du jour Lire l'article du 29/10/2010 Lire la réponse d'Hervé Seyve</p>	<p><u>13/11/2010</u> La mairie annonce par voie de presse: - une réunion d'information sur la sécurité des séniors les 15 et 16 novembre à 15h30 - une conférence sur les antennes mobiles le 16 novembre à 18h30 voir à la rubrique "Presse"</p>

<p><u>05/11/2010</u> Un article sur les nuisances aéroportuaires passe Saint Jean d'Ilac sous silence. Il montre ainsi le peu de cas qui est fait de notre situation. (voir à la rubrique "Presse") Hervé Seyve réagit. lire</p>	<p><u>08/11/2010</u> Après Martignas, Cestas et Canéjan repoussent l'interco à quatre ! Saint Jean d'Ilac reste muette. Lire</p>	
<p> <u>17/10/2010</u> Hervé Seyve revient sur le dernier conseil municipal Lire</p>	<p><u>18/10/2010</u> Vous souhaitez dire Non à une urbanisation galopante par email, plutôt qu'en déposant votre réponse dans nos boîtes à lettres ? Alors suivez le lien</p>	<p><u>25/10/2010</u> Il paraît que le lapsus est à la mode...Sauf qu'il n'y a pas lapsus sur la date du permis de construire affichée par Pichet, ni sur tout ce que nous écrivons Lire</p>
<p><u>15/10/2010</u> Le conseil municipal a tourné court ! L'opposition n'a pu faire entendre sa voix, le maire ayant coupé le micro ! Il y a des choses qu'il ne veut pas entendre, notamment en matière d'urbanisme. Il y a trop de tromperies ! Nous avons quitté la salle Voir notre lettre ouverte... voir aussi la rubrique Conseil Municipal</p>	<p><u>13/10/2010</u> Rappel: Il ne vous reste que deux jours pour déposer votre candidature à l'équipe d'animation de votre quartier ! (avant samedi 16 octobre à midi). Téléchargez le bulletin à imprimer, remplissez le et déposez le dans l'urne dans le hall d'accueil à la mairie</p>	<p><u>16/10/2010</u> Vous avez reçu ou vous allez recevoir dans vos boîtes à lettres une information concernant le dernier conseil municipal (voir). La presse rapporte aussi les faits (lire l'article)</p>